



## Préparation au baptême des petits enfants

*Vous résidez sur la paroisse  
Votre enfant a moins de 3 ans*

*Vous souhaitez qu'il soit baptisé dans la foi de l'Eglise catholique*

**1. Au moins trois mois avant la date envisagée du baptême :**

prendre contact avec le secrétariat paroissial pour un rendez-vous avec un membre de l'équipe de préparation au baptême.

*Secrétariat paroissial : 01 30 97 69 74  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h,  
sauf le mercredi après-midi*

Au cours de ce rendez-vous (un samedi matin – près de la sacristie):

- vous êtes accueillis par la communauté chrétienne,
- le déroulement de la préparation vous est expliqué,
- vous convenez du jour du baptême de votre enfant.

2. Vous participez à une réunion dite "**Réunion sur le baptême**", au cours de laquelle vous réfléchirez avec un couple de l'équipe de préparation au baptême et le Père Cordonnier sur le sens de ce sacrement. Inscription lors du 1<sup>er</sup> RDV (le samedi matin).

3. Vous prenez part à une seconde réunion dite "**Réunion pour l'éveil à la foi**", au cours de laquelle vous est rappelée votre mission de parents chrétiens, et vous sont donnés des moyens pratiques pour vous aider à éveiller votre enfant à la foi. Inscription lors du 1<sup>er</sup> RDV (le samedi matin).

4. Enfin vous préparez la liturgie du baptême de votre enfant au cours d'une **rencontre avec (et chez) un couple de l'équipe de préparation au baptême** et les parents des enfants qui seraient éventuellement baptisés au cours de la même célébration. Vous serez contactés une quinzaine de jours avant le baptême.

*Nous vous encourageons à suivre en couple l'ensemble de cette préparation, et donc de prévoir, si possible, la garde de votre enfant.*

## CAS PARTICULIERS

1. Vous résidez sur la paroisse Notre-Dame, mais vous désirez que la célébration du baptême de votre enfant ait lieu dans une autre paroisse :
  - Vous effectuez seulement les 3 premières étapes décrites au recto. Une attestation justifiant que vous avez suivi la préparation vous sera délivrée (à remettre au prêtre qui célébrera le baptême).
2. Vous êtes paroissiens de Notre-Dame, et vous souhaitez qu'un **prêtre ou un diacre extérieur à la paroisse** célèbre le baptême de votre enfant à Notre-Dame :
  - Vous prévenez l'équipe de préparation au baptême dès le premier rendez-vous.
  - Vous effectuez seulement les 3 premières étapes décrites au recto.

## NOTEZ BIEN

- Venez avec votre **agenda** pour noter les dates (préparations et baptême)
- Venez au 1<sup>er</sup> RDV (le samedi matin) avec un extrait d'acte de naissance ou une copie du livret de famille délivré par la mairie (pour préparer les registres paroissiaux)
- Les réunions 2 (« le baptême ») et 3 (« éveil à la foi ») ont lieu au 5<sup>bis</sup> rue Sainte Adélaïde, à 20h45.
- **Parrain et/ou marraine de l'enfant** : à chaque enfant qui va recevoir le baptême sera donné un parrain et une marraine (ou l'un des deux seulement). Il aidera les parents à faire du baptisé un chrétien adulte : libre et ferme dans sa foi.
  - Pour être parrain ou marraine, il faut notamment :*
  - avoir les aptitudes et l'intention de remplir cette fonction,
  - avoir 16 ans accomplis,
  - être catholique, confirmé, et admis à l'Eucharistie.
- **Offrande** : à l'issue de la célébration du baptême de votre enfant, vous êtes invités à faire à la paroisse Notre-Dame une offrande, à remettre au moment des signatures, pour couvrir les frais de célébration. A titre indicatif, elle pourrait se situer dans une fourchette de 80 à 120 €.
- **Informations pratiques** (fleurs...) contacter le sacristain : 01 30 97 69 70.

---

Prêtre référent : **Père Guy Cordonnier** (01 30 97 69 74)  
notredame.versailles@wanadoo.fr

Responsables Equipe : **M. et Mme Alban MARANDE** (06 82 31 53 99)  
[marandelondon@gmail.com](mailto:marandelondon@gmail.com)



## Préparation au baptême des petits enfants

*Vous résidez sur la paroisse  
Votre enfant a moins de 3 ans*

*Vous souhaitez qu'il soit baptisé dans la foi de l'Eglise catholique*

- 1. Au moins trois mois avant la date envisagée du baptême :**  
prendre contact avec le secrétariat paroissial pour un rendez-vous avec un membre de l'équipe de préparation au baptême.

*Secrétariat paroissial : 01 30 97 69 74  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h,  
sauf le mercredi après-midi*

Au cours de ce rendez-vous (un samedi matin – près de la sacristie):

- vous êtes accueillis par la communauté chrétienne,
  - le déroulement de la préparation vous est expliqué,
  - vous convenez du jour du baptême de votre enfant.
2. Vous participez à une réunion dite "**Réunion sur le baptême**", au cours de laquelle vous réfléchirez avec un couple de l'équipe de préparation au baptême et le Père Cordonnier sur le sens de ce sacrement. Inscription lors du 1<sup>er</sup> RDV (le samedi matin).
  3. Vous prenez part à une seconde réunion dite "**Réunion pour l'éveil à la foi**", au cours de laquelle vous est rappelée votre mission de parents chrétiens, et vous sont donnés des moyens pratiques pour vous aider à éveiller votre enfant à la foi. Inscription lors du 1<sup>er</sup> RDV (le samedi matin).
  4. Enfin vous préparez la liturgie du baptême de votre enfant au cours d'une **rencontre avec (et chez) un couple de l'équipe de préparation au baptême** et les parents des enfants qui seraient éventuellement baptisés au cours de la même célébration. Vous serez contactés une quinzaine de jours avant le baptême.

*Nous vous encourageons à suivre en couple l'ensemble de cette préparation, et donc de prévoir, si possible, la garde de votre enfant.*

## CAS PARTICULIERS

1. Vous résidez sur la paroisse Notre-Dame, mais vous désirez que la célébration du baptême de votre enfant ait lieu dans une autre paroisse :
  - Vous effectuez seulement les 3 premières étapes décrites au recto. Une attestation justifiant que vous avez suivi la préparation vous sera délivrée (à remettre au prêtre qui célébrera le baptême).
2. Vous êtes paroissiens de Notre-Dame, et vous souhaitez qu'un **prêtre ou un diacre extérieur à la paroisse** célèbre le baptême de votre enfant à Notre-Dame :
  - Vous prévenez l'équipe de préparation au baptême dès le premier rendez-vous.
  - Vous effectuez seulement les 3 premières étapes décrites au recto.

## NOTEZ BIEN

- Venez avec votre **agenda** pour noter les dates (préparations et baptême)
- Venez au 1<sup>er</sup> RDV (le samedi matin) avec un extrait d'acte de naissance ou une copie du livret de famille délivré par la mairie (pour préparer les registres paroissiaux)
- Les réunions 2 (« le baptême ») et 3 (« éveil à la foi ») ont lieu au 5<sup>bis</sup> rue Sainte Adélaïde, à 20h45.
- **Parrain et/ou marraine de l'enfant** : à chaque enfant qui va recevoir le baptême sera donné un parrain et une marraine (ou l'un des deux seulement). Il aidera les parents à faire du baptisé un chrétien adulte : libre et ferme dans sa foi.
  - Pour être parrain ou marraine, il faut notamment:*
    - avoir les aptitudes et l'intention de remplir cette fonction,
    - avoir 16 ans accomplis,
    - être catholique, confirmé, et admis à l'Eucharistie.
- **Offrande** : à l'issue de la célébration du baptême de votre enfant, vous êtes invités à faire à la paroisse Notre-Dame une offrande, à remettre au moment des signatures, pour couvrir les frais de célébration. A titre indicatif, elle pourrait se situer dans une fourchette de 80 à 120 €.
- **Informations pratiques** (fleurs...) contacter le sacristain : 01 30 97 69 70.

---

Prêtre référent : **Père Guy Cordonnier** (01 30 97 69 74)  
notredame.versailles@wanadoo.fr

Responsables Equipe : **M. et Mme Alban MARANDE** (06 82 31 53 99)  
[marandelondon@gmail.com](mailto:marandelondon@gmail.com)